



Fédération des syndicats SUD-rail
17 bd de la libération 93200 St Denis
01 42 43 35 75 - www.sudrail.org

La grève

N°4 - 16 novembre 2005 - 8 heures

Fédérations Syndicales de Cheminots CGT – FO – SUD-rail

Paris, le 15 novembre 2005

Monsieur Louis GALLOIS
Président de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Objet : préavis de grève

Monsieur le Président,

En même temps que s'accélèrent les réformes et les restructurations, la libéralisation du ferroviaire en Europe se poursuit.

Après le vote du Sénat, le Gouvernement tente de faire adopter en procédure d'urgence (début décembre 2005) par l'Assemblée Nationale un projet de loi fixant au 31 mars 2006 l'ouverture à la concurrence du trafic Fret national mettant fin ainsi au monopole de la SNCF.

Ce projet de loi comporte aussi la modification de la loi du 13 février 1997 permettant le recours aux financements privés dans la réalisation de nouvelles infrastructures ferroviaires dans leur maintenance. Cela signifie clairement que la SNCF et les cheminots de l'INFRA seront mis en concurrence pour l'exécution de ces tâches.

Adossé à cette politique libérale, le désengagement de l'Etat sur les trains « CORAIL » est à nouveau confirmé par l'audit sur l'état du réseau ferré national. Cet audit pointe les responsabilités de l'Etat dans l'insuffisance de contributions publiques affectées à la mise à niveau du réseau. Face à cette situation, le Gouvernement par la voix de son Ministre des Transports, veut faire porter à la SNCF les efforts financiers en lieu et place de l'Etat, afin d'accroître la pression sur la productivité des cheminots, le démantèlement de 30 % des voies de service de triages et de gares et de renoncer à la modernisation de 11 000 Kms de lignes.

Ces attaques contre le service public SNCF viennent confirmer les légitimes craintes des cheminots sur l'éclatement de l'entreprise intégrée préparant progressivement la privatisation de la SNCF.

La place laissée aux entreprises privées (CONNEX, EWS, etc...) à qui le Ministère délivre certificats de sécurité et licences ferroviaires dans des conditions qui demeurent bien opaques, confirme l'accélération de la libéralisation et de la mise en concurrence voulues pour des raisons de dogmes politiques.

Pour accompagner cette politique, la direction façonne un remodelage de l'entreprise SNCF à coups de réorganisations, restructurations, fusions et filialisations.

Cela se traduit par :

1. L'éclatement de la traction en 4 directions déléguées, la dédicace des roulements et des agents autour d'un produit ou d'un axe, la suppression de résidences traction, la remise en cause de la réglementation de sécurité et des conditions de travail.
2. La structuration des établissements exploitation par activité remettant en cause leur caractère transverse, le plan de distribution VFE qui met en concurrence les canaux de distribution avec 2 330 suppressions d'emploi, la mise en œuvre de certaines préconisations de l'Audit INFRA qui pourraient entraîner la suppression massive d'emplois au Transport Mouvement.
3. L'éclatement de la fonction matériel avec des établissements dédiés par activités, des projets de fermetures et fusion d'établissements, la remise en cause de la spécialité wagon, le recours à la sous-traitance.
4. La diminution des moyens affectés à l'équipement pour la maintenance du réseau et des installations SNCF, des réorganisations permanentes d'établissements et de parcours, une mise en concurrence des cheminots par appel d'offre et sous-traitance au privé, le projet de filialisation d'une partie de la direction de l'ingénierie.
5. Les projets d'équipes dédiées par ligne et par axe pour l'équipement des trains, le projet « alliance » qui remet en cause les repères collectifs et les accords existants aujourd'hui dans les ECT.
6. Le regroupement des pôles RH des établissements, les projets SRA et CHEOPS avec notamment Comptabilité Fournisseurs et la contractualisation des missions de la SUGE avec les activités.
7. Un plan de casse du fret avec comme objectif la filialisation à court terme.

Cet empilage de restructurations mené à tous les niveaux de l'entreprise a aussi des conséquences sur la situation de l'emploi qui continue de se détériorer. Ainsi elle aggrave les conditions de travail des cheminots et le service rendu aux usagers. Pour l'année 2005, les départs dépassent les prévisions et le retard pris par la direction pour effectuer les embauches ne permet pas d'assurer que les 4 500 recrutements prévus seront bien réalisés. Dans ce cadre, il est fort probable que les suppressions d'emplois en 2005 soient plus importantes que ce qui avait été programmé. Et, il est déjà annoncé pour 2006 la prévision d'un effectif en baisse équivalent à 2 % par rapport à 2005.

La direction s'attaque aussi au statut des cheminots, par exemple en voulant imposer le recrutement plus massif de cadres et jeunes cadres en CDI de droit privé en lieu et place du cadre permanent. Ce serait réaliser l'instauration d'un double statut dans le recrutement.

Depuis des années, les cheminots actifs et retraités subissent aussi une importante perte de leur pouvoir d'achat.

Les fédérations syndicales de cheminots CGT – FO – SUD-rail revendiquent :

- * L'arrêt des restructurations et réorganisations (les points 1 à 7 cités ci-dessus) qui contribuent à remettre en cause le caractère intégré de la SNCF et le maintien d'une traction unique.
- * L'abandon du projet d'évolution de la distribution VFE prévoyant la suppression de 2.330 emplois.
- * L'intégration dans la maison mère de la filiale ID-TGV.
- * L'arrêt des restructurations et réorganisations qui visent à mettre en place des établissements par activités (Voyageurs, Transilien, Fret, TER).

- * Que la SNCF reste l'opérateur exclusif pour l'exploitation des Trafics Régionaux.
- * Le maintien et le développement des relations transversales et radiales et la participation de l'Etat au financement dans le cadre de la péréquation.
- * Un plan de construction-modernisation des infrastructures ferroviaires lancé et financé par des fonds publics.
- * Que la SNCF conserve le monopole de l'entretien, de l'exploitation et de la gestion de toutes les infrastructures et installations ferroviaires.
- * L'embauchage au statut de 1.000 cheminots supplémentaires pour 2005.
- * L'arrêt de la précarité et l'accélération des recrutements au CP des personnels contractuels (CDI-CDD) qui remplissent les conditions statutaires.
- * Au plus près du terrain, dans chaque établissement, des négociations débouchant sur des recrutements nécessaires, service par service, métier par métier.
- * Que les suppressions d'emplois liées aux restructurations citées plus haut soient arrêtées.
- * Les dispositions du projet de la DRH de la SNCF intitulé « renforcer le recrutement de cadres et jeunes cadres en CDI de droit privé » doivent être définitivement abandonnées.
- * La revalorisation des salaires et pensions de retraite :
 - Par l'ouverture de négociations salariales permettant l'augmentation du pouvoir d'achat.
 - Par le versement immédiat aux cheminots des sommes prévues au titre de 2004 comme le prévoit la loi du 26 juillet 2005 ;
- * Le refus de la notation au mérite qui constitue, dans la 4^{ème} phase du Projet industriel, un des axes de la direction pour faire disparaître les garanties collectives statutaires en matière de déroulement de carrière.

Conformément à l'article L 521-3 du code du travail, les Fédérations Syndicales CGT – FO – SUD-rail vous déposent un préavis de grève, pour une durée illimitée, reconductible par période de 24 heures à partir du lundi 21 novembre 2005 à 20 heures. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de la SNCF.

Les Fédérations Syndicales CGT – FO – SUD-rail sont disponibles pour engager des négociations sur les revendications exprimées dans le cadre de ce préavis.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

| | | |
|-------------------|-------------------|-------------------------|
| CGT D. LeReste | FO E. Falempin | SUD-rail Ch. Mahieux |
|-------------------|-------------------|-------------------------|

La FGAAC a déposé dans le même temps un préavis similaire, centré sur les revendications spécifiques à la Traction, qui sont celles du cadre unitaire défendu par toutes les fédérations.

Cheminot-e-s en grève reconductible unitaire !

Sud
Rail

Anjourd'hui



Demain, si nous l'aïmon faire



11000 km menacés !

DES REVENDICATIONS UNIFIANTES

- Des embauches, négociées au plus près du terrain et correspondant aux besoins service par service, métier par métier.
- Régularisation au Cadre Permanent des contractuels
- Maintien d'une filière traction unique
- Abandon du projet "Alliance"
- Abandon du plan de suppression de 2.330 emplois d'agents commerciaux
- Arrêt des restructurations qui remettent en cause le caractère intégré de la SNCF et suppriment des emplois
- Maintien des Etablissements Exploitation
- Arrêt de la sous-traitance, des filialisations, de la précarisation, embauche au statut de tous les travailleurs du rail.
- Arrêt du plan de casse du Fret SNCF
- Maintien de tous les trains Corails et TER
- NON à l'amputation du réseau ferré national
- Revalorisation immédiate des salaires et pensions de retraites.

Cheminot-e-s en grève pour le service public, l'emploi, les salaires

